



Lundi 8 mars 2021

## DOSSIER DE PRESSE

### Précarité menstruelle – Annecy s'engage

### La Ville installe des distributeurs de protections périodiques gratuites et biologiques

La Ville d'Annecy vient d'installer 10 distributeurs de protections périodiques en plusieurs points stratégiques d'Annecy. À destination des jeunes, des serviettes et tampons bios seront accessibles gratuitement à celles qui en ont besoin. L'objectif est double : garantir et faciliter l'accès aux protections périodiques et contribuer à « lever le tabou des règles ».

#### Le dispositif

##### Des distributeurs, où et pour qui ?

Porté et déployé par la Ville, ce dispositif consiste en 10 distributeurs de serviettes et tampons installés en trois lieux de la Ville, au sein d'établissements publics accueillant les jeunes et les étudiants :

- **6 distributeurs** sont répartis sur le campus de l'**Université Savoie Mont-Blanc (USMB)** à Annecy-le-Vieux ;
- **2 distributeurs** sont installés dans les antennes de la **Mission Locale (MLJBA)** à Annecy ;
- **2 distributeurs** sont accessibles au **Bureau Information Jeunesse (BIJ)** au Centre Bonlieu d'Annecy.

Sous l'impulsion de Guillaume Tatu, maire-adjoint à la jeunesse et à la vie étudiante, ce dispositif a vu le jour en quelques semaines à peine. Les premières démarches ont été initiées en janvier 2021 et les distributeurs sont en place depuis le 26 février.

*« En tant qu'élu, mon travail est d'identifier des problématiques et d'y apporter des solutions adaptées et, autant que possible, rapides. Que ce soit pour répondre à un besoin exprimé par de nombreux jeunes en difficulté financière, mais également pour du « dépannage » ponctuel, ces distributeurs ont toute leur place au sein des établissements scolaires et des lieux fréquentés par la jeunesse d'Annecy »* soutient le maire-adjoint qui entend ainsi satisfaire à un « droit élémentaire d'accès à ces produits de base ».

.../...



.../...

## **Le fonctionnement des distributeurs**

Les distributeurs sont **gratuitement mis à disposition par Marguerite & Cie**, une entreprise française éthique, écologique et solidaire.

**La Ville a pris en charge leur installation** sur les différents sites **et le coût des recharges de serviettes et tampons** qui alimentent ces distributeurs brevetés, d'une capacité de 300 protections périodiques. Le stock de serviettes et tampons de différents modèles est **renouvelé au fur et à mesure** de son utilisation.

**Une attention particulière a été portée à la composition des produits** proposés, en coton et cellulose biologiques, sans OGM ni aucun agent toxique ou plastique, non-blanchis au chlore, sans parfum ni colorant. Entièrement biodégradables et compostables, ces protections sont adaptées aux peaux sensibles et leurs emballages issus du recyclage.

## **Une campagne de communication et de sensibilisation**

Le déploiement de ce dispositif s'accompagne d'une **campagne de communication**, qui débute ce lundi 8 mars 2021 avec la présentation de l'initiative de la Ville d'Annecy, lors d'un point presse prévu à l'Université Savoie Mont-Blanc.

Une campagne d'affichage dans l'espace public, les établissements fréquentés par les jeunes et les étudiants ou encore les bus de la SIBRA, permettra également de **sensibiliser le public à la question**, tout en renseignant les personnes sur les lieux où se trouvent les 10 distributeurs installés.

Thème de la campagne : « **Un tampon, une serviette #CestLaBase** »

## **Les jeunes, premières victimes de la précarité menstruelle**

Si chacun peut utiliser librement ces distributeurs, cette initiative est d'abord une réponse à la précarité menstruelle. Les protections hygiéniques représentent un budget mensuel important – jusqu'à plusieurs milliers d'euros au cours d'une vie – et une étude IFOP pour Dons Solidaires a déterminé en 2019\* que plus d'1,7 millions de personnes rencontraient des difficultés financières pour se fournir en protections périodiques.

Parmi elles, les jeunes sont particulièrement touchés. Le manque d'accès à ces produits de base a un impact à la fois sur le plan hygiénique et sanitaire, mais également sur la vie sociale, étudiante et professionnelle des personnes concernées et donc sur leur insertion au sein de la société.

*« Ce combat est important : c'est une manière de briser le tabou des règles et c'est aussi un signal fort en faveur de l'égalité femme-homme car il ne s'agit pas d'une « question de femmes » mais bien d'une question de société », insiste Guillaume Tatu.*

Ce dispositif s'inscrit plus globalement dans **la politique de la Ville pour lutter contre la précarité des jeunes et des étudiants** – dont la précarité menstruelle est l'un des aspects.

.../...

## **Annecy, Ville pionnière**

De nombreux collectifs et associations se mobilisent pour garantir aux personnes en situation de vulnérabilité l'accès aux protections périodiques. Collectes et distributions, actions réclamant la fin de la taxe rose\*\* voire la gratuité de ces produits de première nécessité, défense des droits des personnes sans-abri à accéder gratuitement et facilement à des serviettes et tampons... les initiatives sont multiples.

Récemment, des universités et des associations étudiantes ont expérimenté la mise à disposition gratuite de protections périodiques dans des établissements scolaires (lycées, universités). La région Ile-de-France, après une phase de test dans une trentaine de lycées franciliens, a annoncé le déploiement de distributeurs gratuits dans tous les lycées de la région à compter du printemps prochain.

Alors que le ministre de l'Enseignement supérieur a annoncé, le 23 février dernier, l'équipement des services de santé universitaires et des résidences Crous en distributeurs de serviettes et tampons périodiques gratuits, à compter de la rentrée prochaine et partout en France, **Annecy est fière d'avoir été précurseuse en la matière.**

**Elle est en effet la première Ville de France à avoir porté et mis en place ce dispositif à l'échelle communale, avec des distributeurs en service depuis la fin février.** La Municipalité espère voir le dispositif se généraliser à l'ensemble des collèges, lycées et universités d'Annecy dans les prochains mois.

\*consulter l'étude : <https://www.donsolidaires.fr/wp-content/uploads/2019/03/Pre%CC%81sentation-IFOP-Dons-Solidaires.pdf>

\*\* En 2015, les tampons et serviettes périodiques, jusque-là taxés à 20%, sont soumis à une TVA réduite à 5,5%, comme tous les autres produits de première nécessité.